

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des troisième concours du CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPES, section numérique et sciences informatiques, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Jean-Marie CHESNEAUX
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidentes

Mme Marie DUFLOT-KREMER
Maîtresse de conférences

Académie de NANCY-METZ

Mme Emmanuelle ENCRENAZ-TIPHENE
Professeure des universités

Académie de PARIS

Secrétaire général

M. Rémy GRUNBLATT
Personne à compétences particulières

Académie de CRETEIL

Secrétaire général adjoint

M. François HULIN-HUBARD
Personne à compétences particulières

Académie de PARIS

Membres du jury

M. Eric AIME
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

M. Kevin ALVES Professeur certifié	Académie de GRENOBLE
M. Baptiste AMALFITANO Professeur certifié	Académie d' AIX-MARSEILLE
Mme Rabéa AMEUR-BOULIFA Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
M. Nils BARRELLON Professeur agrégé	Académie de PARIS
Mme Justine BENOUWT Professeure certifiée	Académie de LILLE
M. Charles BOUILLAGUET Maître de conférences	Académie de PARIS
Mme Elisabeth BOURIAH Professeure agrégée	Académie de NANTES
M. Pierre BOURUMEAU Professeur agrégé	Académie de BORDEAUX
M. Bruno CAILHOL Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional	Académie d' AIX-MARSEILLE
Mme Julie CAILLER Maîtresse de conférences	Académie de NANCY-METZ
M. Florent CAPELLI Maître de conférences	Académie de LILLE
M. François DECQ Professeur certifié	Académie d' AIX-MARSEILLE
M. Didier DELETOILLE Professeur agrégé	Académie d' AMIENS
Mme Mathilde DEPRES Professeure agrégée	Académie de DIJON
Nicolas DERUGY Personne à compétences particulières	Académie de NANCY METZ
Mme Sophie DUVAUCHELLE Professeure certifiée	Académie de VERSAILLES
Mme Noura FACI Professeure des universités	Académie de LYON
M. Maxime FOURNY Professeur agrégé	Académie de BESANCON
Mme Véronique GLACON Professeure certifiée	Académie de LILLE
Mme Belma Asli GRIMAUD Professeure agrégée	Académie de LILLE
M. Michaël HAUSPIE Maître de conférences	Académie de LILLE
M. Lucas IARIA Professeur certifié	Académie de NICE
M. Charlie JACOMME Personne à compétences particulières	Académie de NANCY-METZ
M. Laurent JOANNIC Professeur agrégé	Académie de GRENOBLE
M. Matthieu JOURNAULT Professeur agrégé	Académie de NANTES
Mme Daphné KANY Professeure agrégée	Académie de PARIS
M. Régis LECLERCQ Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional	Académie de LILLE
M. Sébastien MALICET Professeur certifié	Académie de LILLE
Mme Ursula MARTINEAU-ROBIN Professeure agrégée	Académie de NANTES

Mme Florette MARTINEZ
Maîtresse de conférences

Mme Micaela MAYERO
Professeure des universités

M. Hervé OWSINSKI
Professeur certifié

M. Pascal PADILLA
Professeur certifié

M. Rémy PAGES
Professeur agrégé

M. Charles POULMAIRE
Professeur agrégé

M. Maxime REBOUT
Professeur agrégé

M. Stéphane RENOUF
Professeur certifié

Mme Amélie RIAUDEL
Professeure agrégée

M. Jean-Marc VINCENT
Maître de conférences

Mme Christine WEILL
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d' AMIENS

Académie de CRETEIL

Académie de LILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de MONTPELLIER

Académie de VERSAILLES

Académie de LYON

Académie de NICE

Académie de BORDEAUX

Académie de GRENOBLE

Académie de VERSAILLES

Examinatrices spécialisées

Mme Roxane LAVERGNE
Personnel de direction

Mme Laurence TARAMINI
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

